

La CGT Finances Publiques a dénoncé plusieurs aspects de la nouvelle scolarité et le fait que ce mouvement des Inspecteurs Stagiaires soit indépendant du mouvement général.

Vivons heureux, vivons cachés !

Le Président de la CAP a rappelé que si ce nouveau dispositif d'affectation se distingue du mouvement de mutation des inspecteurs titulaires, ce n'est pas un mouvement indépendant.

Il insiste sur son intérêt premier : connaître le bloc fonctionnel de l'IS afin d'organiser au mieux sa scolarité. Il a rappelé que les candidatures en DNS et en Centrale se feront quant à elle au même moment que pour les Inspecteurs Titulaires. Ce dernier élément lui permet de justifier le choix de la DG de ne pas publier sur Ulysse ce mouvement d'affectation. La CGT Finances Publiques a rappelé que tous les mouvements de mutations sont toujours publiés sur Ulysse. Cette exception apparaît comme une volonté de ne pas révéler aux trop nombreux inspecteurs titulaires en attente d'un poste qu'ils ont été primés par des stagiaires. Le président de la CAP n'est pas certain que les titulaires soient lésés et il affirme : « nous ne sommes pas des cachottiers ! ». Pourtant, le mouvement ne sera pas publié sur Ulysse.

La satisfaction des 50 premiers lauréats

La DG affiche une étude statistique basée uniquement sur les 50 premiers reçus aux concours afin d'afficher des taux de satisfaction mirobolants. Des statistiques plus générales complètent tout de même leur analyse : 45 % des stagiaires ont obtenu un de leur 5 premiers voeux. Bien sûr, les 8 IS affectés d'office ne font pas la une des statistiques de la DG...

Mais où est donc passée la CAP Locale d'affectation ?

La CGT Finances Publiques a rappelé l'importance du dialogue social et donc des CAP. Le Président de la CAP corrobore cette idée pour la CAP Nationale de 1ère affectation qu'il souhaite pérenne. Mais il ne se prononcera pas une seule fois sur la CAP Locale.

Il insiste d'ailleurs sur le fait que seul le Ministre décide de l'affectation des IS sur un bloc fonctionnel, d'où le caractère non obligatoire de tenir une CAP locale.

Pour la première fois, des inspecteurs vont être affectés en DDFIP sans avoir eu droit à une CAP Locale, garante du respect des règles de mutations, et également soucieuse de leur situation particulière.

C'est pourquoi, le Président de la CAP a fait savoir qu'à compter du 22 octobre 2018, une note de cadrage sera envoyée aux IS ; cette note contiendra les postes offerts afin qu'ils puissent rédiger leur fiche de voeux en local.

L'ENFiP où la vie rêvée des écoliers

La DG a bien pris note de la teneur des nombreuses interrogations et critiques venant des stagiaires sur leur scolarité. Le Président de la CAP s'engage à en faire part à l'ENFiP.

Il souhaite également que courant février un Groupe de Travail s'articule entre les nouvelles règles de gestion et l'ENFiP. Cette dernière serait conviée.

La CGT a rappelé les difficultés de correspondre avec la Direction de l'ENFiP et la piètre qualité du dialogue social et souhaite que ce GT en présence de l'ensemble des partenaires ait bien lieu.

Le risque de changement d'école en cours de scolarité en fonction du bloc fonctionnel obtenu a été mis en exergue. La DG va demander à l'ENFiP d'apporter une attention particulière sur ce sujet et de faire un point au plus vite si quelques stagiaires devaient être concernés.

Réchauffement climatique : la sécheresse des cascades

A l'instar du précédent mouvement de mutations des inspecteurs titulaires, il n'y a pas eu de cascades, sauf très marginales. La consigne de « bloquer » son voeu d'affectation s'il était jugé satisfaisant n'a pas été donnée aux IS. Or la DG a précisé que quelques IS satisfaits l'ont tout de même fait et qu'en cas de cascades, ils ne seront donc pas concernés. Le problème d'équité se pose

naturellement : même si les cascades ont été très limitées, il aurait été plus juste qu'une consigne claire soit communiquée sur ce point aux IS.

../...

suite pièce jointe

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Mutations / Affectations](#)

[CAP A](#)

- [-A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)